



Transport Intercommunal de Sélestat

Plan de Reprise d'Activité (PRA-TIS)

Préambule

Dans le cadre de la gestion de la pandémie COVID 19, le Gouvernement a décrété un confinement qui a été mis en place dès le mardi 17 mars 2020. Dans ce cadre, les services du TIS ont été modifiés ainsi :

16/03/2020 : fermeture des établissements scolaires entraînant la suspension des services de transports scolaires ScoTIS.

23/03/2020 : réduction de l'offre avec :

- Fonctionnement des lignes A et B en horaire du samedi
- Fonctionnement de l'ensemble des TAD en TAD classiques (suppression du TAD+)

Fermeture de la boutique TIS à partir du 23 mars 2020.

30/03/2020 : 2^{ème} réduction de l'offre avec :

- Fonctionnement des lignes A et B en horaire du samedi « allégé » (suppression des services en heures creuses)
- TAD en mode classique

Le Premier ministre, Monsieur Edouard PHILIPPE, a présenté, le 7 mai 2020, les dispositions du déconfinement, reposant sur un retour progressif à l'activité à compter du 11 mai 2020.

L'application de ce déconfinement pour le transport public appelle de nombreuses traductions concrètes. C'est l'objet du présent plan qui prévoit les dispositions par lesquelles les services du TIS seront progressivement remis en œuvre pour une 1^{ère} étape du 11/05 au 25/05/2020.

Le PRA TIS sera actualisé à son échéance et/ou en fonction de son application sur le terrain pouvant nécessiter des ajustements. Il tiendra compte également des consignes futures du Gouvernement.



1. Offre de service du 11/05 au 25/05 2020

1.1 Transport

- Ligne A : offre du samedi, soit un bus toutes les heures entre 6h00 et 19h00. 61% de l'offre normale
- Ligne B : offre du samedi, soit un bus toutes les heures entre 6h00 et 19h00. 61% de l'offre normale
- TAD : offre période de vacances scolaires, toutes les lignes TAD sur réservation de 6h00 à 19h00
- Transport scolaire en fonction de l'ouverture des écoles : Aucun transport scolaire du 11 au 16 mai
- La montée dans les bus se fait uniquement par la porte centrale. L'accès au réseau est gratuit dans cette période. (Pas de vente de tickets à bord).

1.2 Agence commerciale

L'agence ouvre ses portes au public à partir du 18/05/2020. L'accueil téléphonique, la réservation des TAD, le rechargement en ligne fonctionnent normalement pendant la période de fermeture de l'agence commerciale.

2 Mesures de sécurisation sanitaire - voyageurs

2.1 Mesures générales

- Le port du masque est obligatoire à bord des véhicules et à l'arrêt de bus sauf pour les enfants jusqu'à 10 ans révolus (rappel par affichage à l'arrêt de bus, dans les bus)
- Respect de la distanciation physique : des affiches à l'arrêt, à l'entrée dans les bus et dans les bus.
- Affichage des consignes sanitaires dans les abris-voyageurs, aux poteaux, dans les véhicules.
- Nettoyage et désinfection des véhicules tous les jours.

2.2 A l'arrêt.

Respect de la distanciation physique à l'attente du bus (pas de marquage spécifique au sol). Il est recommandé de ne pas s'asseoir dans les abris-voyageurs et d'éviter de toucher les mobiliers en place (abris, poteaux).

2.3 Montée/descente

Interdiction de monter/descendre à l'avant. La montée/descente doit se faire par la porte du milieu. Laisser descendre les personnes dans le bus puis monter en veillant aux distances préconisées.

2.4 A l'intérieur des véhicules

- Bus : information par affichage des consignes et pose de stickers sur le respect des distances à l'intérieur des bus. Des annonces sonores rappellent régulièrement les consignes de port du masque et du respect de la distanciation.
- Véhicules TAD : la capacité des véhicules de TAD est limitée à 1 personne maximum (plusieurs personnes peuvent être admises si elles sont de la même famille). Séparation de l'espace passager et conducteurs par un film PVC ou Plexi.

2.5 La boutique TIS/permanences téléphoniques

- L'accès à la boutique du TIS est limité à 2 personnes maximum : 1 dans l'espace attente et 1 dans la boutique elle-même. Un panneau plexi isole le client de l'agent d'accueil, des marquages au sol et des rubans matérialisent le cheminement et les positions.
- Un rappel des mesures d'hygiène est affiché à l'entrée et dans l'agence commerciale.
- Désinfection des mains obligatoire à l'entrée de l'agence commerciale, un distributeur de gel hydroalcoolique est mis à disposition.

2.6 Information

- Information dématérialisée : site internet, réseaux sociaux
- Affichage : dans et sur les véhicules, aux arrêts, à la boutique
- Message vocal dans les bus
- Permanences téléphoniques

3 Mesures de sécurisation sanitaire - transporteur

3.1 Personnels

3.1.1 Conducteurs

- Remise d'un « Kit Covid » à chaque conducteur contenant : des masques (type chirurgical), du gel hydroalcoolique, des gants nitriles, des lingettes, du produit désinfectant.
- Les conducteurs sont formés à l'utilisation du Kit et aux procédures de désinfection.



3.1.2 Protection en boutique, services administratifs, exploitation

- Recours au télétravail pour tous les collaborateurs sédentaires quand c'est possible, adaptation des plannings et horaires de travail, réorganisation des espaces de travail pour un respect des distances de sécurité.
- Fourniture de gel hydroalcoolique, de lingettes et produit désinfectant
- Mise en place de panneaux de séparation en plexi aux postes d'accueil, public et ou conducteurs.
- La désinfection des locaux est opérée par la société de nettoyage en utilisant des produits spécifiques pour le nettoyage.
- Chaque collaborateur désinfecte son poste de travail au moins une fois par jour.

3.2 Véhicules

- Nettoyage des véhicules 1 fois par jour avec des produits désinfectants.
- Désinfection 1 fois par jour des toutes les surfaces de contact.
- Désinfection du poste de conduite à chaque relève.

4 Contrôles

Contrôles aléatoires dans les véhicules par la police municipale, sur le territoire de Sélestat (amende de 135 € pour absence de port de masque).

Pièces jointes : 3 affiches information/recommandations.

INFO TIS

Nouveaux horaires à compter du lundi 11/05/2020

Chères clientes, Chers clients,

- **Les lignes A et B fonctionneront tous les jours selon le rythme des samedis.**
Les horaires sont consultables aux arrêts et sur www.tis-selestat.com
- **Les TAD2+ et 3+ fonctionnent uniquement sur réservation.**
- **La boutique rouvrira ses portes à partir du 18/05.**
- **L'accueil téléphonique est ouvert du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.**

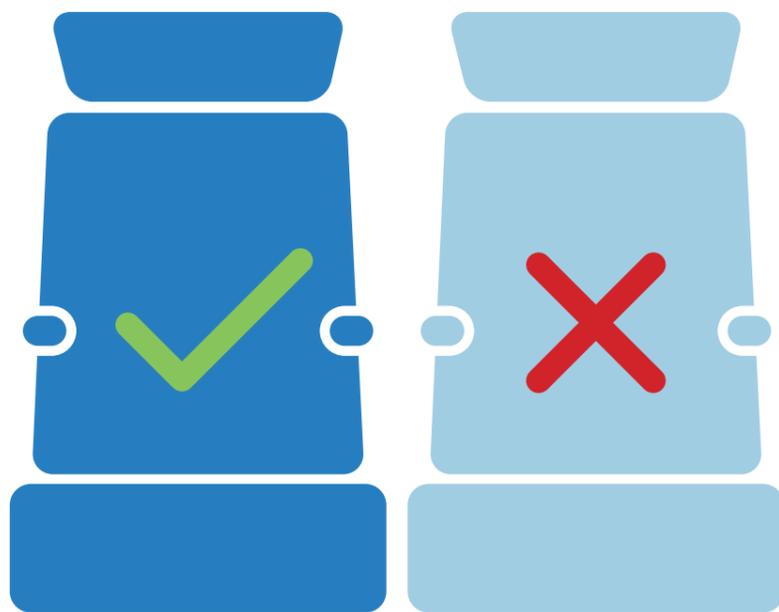
**EN BUS
TOUS RESPONSABLES**



MASQUE OBLIGATOIRE

TUS
TRANSPORT INTERCOMMUNAL
DE SÉLESTAT

**EN BUS
TOUS RESPONSABLES**



**MERCI DE RESPECTER
1 SIÈGE SUR 2**

TUS
TRANSPORT INTERCOMMUNAL
DE SÉLESTAT

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver
très régulièrement
les mains



Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter



Saluer sans se serrer
la main, éviter
les embrassades

**Il est important que chacun
applique les gestes barrières**

**Pour votre santé, nous vous invitons à appliquer les mesures
suivantes :**

1. Chaque passager à l'obligation de porter un masque
2. La montée à bord se fait par les portes centrales
3. Avant de monter à bord, veuillez laisser la priorité aux personnes qui descendent
4. Veuillez à respecter la distanciation sociale dans les bus et aux arrêts
5. Placement des passagers : 1 siège sur 2 peut être occupé